Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense

des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 57 [i.e. 58] (1987)

Heft: 8: Vous avez dit "toxicomanie" (II) : comment en parler?

Artikel: Un témoin indiscret
Autor: Houriet, Jacques

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-824493

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un témoin indiscret

Par Jacques HOURIET, journaliste



Fléau pour les uns, évasion pour les autres, phénomène de société pour tout le monde, la drogue alimente largement les chroniques. Trop, peut-être. C'est vrai que la drogue fait plus d'audience que de victimes. C'est vrai qu'une mère de famille doit beaucoup moins craindre la drogue que la route pour la sécurité de ses enfants.

Le toxicomane lui-même estime souvent qu'on lui accorde une publicité démesurée: «C'est un choix, c'est mon problème, c'est ma vie, c'est ma liberté, finalement», dit-il volontiers. On peut difficilement lui interdire ce raisonnement.

Le réflexe n'est pas nouveau, la société parle de ce qui l'effraie pour refuser le pessimisme, pour se convaincre qu'elle n'accepte pas la menace comme une fatalité.

Il n'en reste pas moins que la drogue représente un danger (un de plus, devrions-nous dire), pour la jeunesse spécialement. Elle mérite donc un débat, que ne manquent pas d'alimenter les spécialistes (médecins, assistants sociaux, éducateurs) et que la presse se doit de relayer.

Le journaliste, lui, n'est ni un censeur, ni un moraliste. Il n'en a pas le poids, il n'en a pas l'âme. Son intervention dans le débat est celle d'un témoin. Souvent, d'ailleurs, le témoin de tristes épisodes, du bout de la chaîne, celui où l'on souffre. Il y a certes une véritable indiscrétion à livrer à la connaissance du public le récit de drames familiaux, personnels, intimes, qui sont évoqués devant les tribunaux. Une indiscrétion que le devoir d'informer peut justifier.

L'information par l'exemple

C'est la multiplication des exemples qui permet de cerner le problème avec le plus de sérieux, de comprendre ses pièges et de prendre conscience de quelques évidences qu'il n'est jamais inutile de rappeler, à l'heure où la législation sur les stupéfiants est complètement dépassée et où la justice, à force de punir des victimes et des malades, commence à douter de son glaive.

La première information que nous donne le défilement des procès, c'est l'universalité de la drogue: la fille d'un notable n'est pas moins exposée à la tentation que le fils d'un ouvrier. Il n'y a pas de circonstances-types qui amènent à sa consommation, donc pas de moyens infaillibles de prévention.

L'information doit aussi permettre la dédramatisation d'un phénomène avec lequel il faudra bien s'habituer à vivre. Il est inutile de s'évanouir en apprenant que notre fils a «tiré un joint» à la récré (haschisch, cannabis, marijuana): il n'a pas risqué l'overdose, il n'a pas frôlé la mort, il ne s'est pas intoxiqué. Le «H» ne présente pas plus de dangers physiques que le tabac. Contrairement à l'alcool et, dans une plus faible mesure, au tabac, sa consommation n'entraîne pas d'accoutumance, de dépendance physique (s'agissant de la dépendance psychique, de l'«habitude», le diagnostic demeure réservé). Le principal danger du «H», c'est le risque d'escalade (qui menace surtout les plus jeunes), la tentation de toucher à la poudre. lci encore, l'information est nécessaire. Une information qui s'adresse aux candidats à la piqûre eux-mêmes et qui, en toute objectivité, doit leur expliquer ce qu'ils rencontreront sur ce chemin maudit.

Humiliante soumission

La piqûre est un geste suicidaire. Pire, elle implique pour celui qui se la fait le début d'une inévitable et humiliante soumission: soumission à la poudre, naturellement, et à celui qui la lui vend. Il ne rencontrera aucun ami (encore une constante qui ressort des audiences des tribunaux), tout juste quelques copains qui le lèseront et le voleront à la première occasion, qui le dénonceront à la première alerte pour gagner la clémence de la justice (procédé courant sous tous les cieux policiers). Soumission aux revendeurs et aux intermédiaires qui, tous, prendront une taxe au passage et qui, tous, couperont la droque, tromperont le client sur la qualité, lui faisant courir d'énormes risques d'empoisonnement. De la tête à la queue, les filières de la droque ne sont composées que de profiteurs, de tricheurs, de menteurs.

Une thérapie absurde

La seule dissuasion, le seul moyen de lutte que connaît aujourd'hui la société pour enrayer ou ralentir le recours à la drogue, c'est la prison ou la menace de l'emprisonnement. Thérapie absurde qui n'a jamais donné de résultat et qui n'en donnera probablement jamais. D'autant plus que la drogue circule très facilement dans les prisons où, par ailleurs, on distribue aux prévenus intoxiqués des produits de remplacement qui les maintiennent dans leur état de dépendance. En un mot comme en cent, l'emprisonnement d'un drogué ne sert qu'à le mettre à l'écart de la société, sans lui donner une chance véritable de résoudre son problème.

D'un autre côté, il faut reconnaître que son interpellation par la justice peut marquer, pour le drogué, le début d'une prise de conscience. S'il manifeste la volonté de quitter les paradis artificiels de la poudre, la justice l'y aidera en suspendant la peine qu'elle lui inflige pour la remplacer par une véritable thérapie en milieu médical. Ici également, le chemin est long et difficile, les succès encore rares et laborieux. La meilleure arme du drogué convalescent réside dans la force de sa volonté et, plus encore, dans la valeur de sa motivation. Il serait vain en effet de sortir un droqué du fossé, si c'était pour le replacer et l'aban-

Un fléau «relatif»

Si l'on mesure l'ampleur d'un fléau au nombre de ses victimes, la droque n'arrive pas, et de loin, en tête des dangers qui menacent la société: entre 1980 et 1985, l'usage abusif de stupéfiants en Suisse a coûté en moyenne la vie à 117 personnes par année (sans d'ailleurs que l'on note une progression, les chiffres étant constants) alors que, comparativement, la route 1241 personnes par an et l'alcool 1063 (855, si l'on ne compte pas les accidents de la route dus à l'alcool). Chaque année, en Suisse toujours, 1658 personnes se suicident.

donner sur la route qui l'a conduit à la drogue. Un raisonnement qui, aujour-d'hui, est beaucoup mieux compris par les éducateurs et les milieux médicaux que par la justice, cruellement désarmée devant la criminalité mondiale et organisée que constituent la production et la distribution des opiacés.

Ce que l'on peut attendre du journaliste, devant ce trafic et cette misère, ce n'est qu'une information. Une information la plus honnête possible, qui ne suffira sans doute pas à la dissuasion. Le journaliste n'est pas un militant: peu lui importe, finalement, que vous vous piquiez à l'héroïne: c'est avec votre vie que vous jouez. Ce qui lui importe, en revanche, c'est que vous ne le fassiez qu'en connaissance des risques. Sa modeste ambition s'arrête à cet avertissement.

J. H.

Quels supports didactiques?

Par Richard KOLZER, animateur du Centre Contact, Tavannes



Nous possédons actuellement, au travers des recherches effectuées au niveau national et international, un grand nombre de données concernant l'abus de consommation de substances psychotropes. Des investigations scientifiques permettent de cerner les causes amenant une personne à consommer des drogues.

Dans le secteur de la prise en charge des personnes dépendantes, des institutions de traitement ambulatoire et stationnaire permettent un accompagnement de celles qui en ont besoin. Les thérapies évoluent constamment mais, malgré cela, ces traitements portent sur une longue durée et demandent une dépense d'énergie considérable, aussi bien de la part du patient que du thérapeute.

La nécessité d'intervenir le plus tôt possible dans l'évolution du phénomène de dépendance se fait sentir chaque jour avec plus d'acuité.

Intervenir préventivement

Les groupes de population auprès desquels nous pouvons intervenir préventivement sont les enfants, les adolescents et les jeunes adultes, avant qu'ils ne soient tentés par la consommation de drogues.

La notion de prévention, dont l'apparition remonte à quelques années, a été reprise par de nombreux groupes de professionnels de la santé ainsi que par les hommes politiques soucieux du bienêtre de leurs concitoyens. Malheureusement, les idées émises par les spécialistes se concrétisent rarement, faute de moyens financiers.

Ne pas répéter les erreurs du passé

Les différentes expériences tentées ces dernières années nous indiquent surtout les voies à ne pas suivre. Les campagnes d'information généralisée abor-